

**Propyz (contient du propyzamide)**

**Avertissement**

**H351 Susceptible de provoquer le cancer**

**H411 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

SPe3 Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Délai de retour des travailleurs sur la parcelle : 6 h après traitement.

EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

**Fabriqué par: Barclay Chemicals Manufacturing Ltd.,**  
Damastown Way, Damastown Industrial Park, Mulhuddart, Dublin 15,  
Irlande, Tel: + 353 1 8112900 Fax: + 353 1 8224678  
Email: info@barclay.ie Site Internet: www.barclay.ie



**Autorisation de Vente**  
N° : 2120153

*Suspension concentrée (SC)*  
*Principe actif:*  
*400 g/L (35.8% m/m) de*  
*PROPYZAMIDE*

**Barclay Propyz est un  
herbicide à action racinaire  
pour le désherbage du colza.**

**RÉSERVÉ À UN USAGE  
STRICTEMENT  
PROFESSIONNEL**

**PROTÉGER DU GEL**

**En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe). Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels : consulter notre site internet [www.barclay.ie](http://www.barclay.ie)**

Le fabricant garantit uniquement la qualité du produit. Ne pouvant contrôler l'application et l'emploi, il ne peut garantir les résultats et n'accepte aucune responsabilité pour les dégâts qui pourraient résulter de l'application.

**Détenteur de l'A.M.M.: Barclay Chemical Ltd.** Damastown Way,  
Damastown Industrial Park, Mulhuddart, Dublin 15, Irlande.

Propyz est une marque déposée de Barclay Chemicals (R&D) Ltd.

Copyright © Barclay Chemicals (R&D) Limited, 2016.

Contenu / Date de fabrication / Numéro de lot: voir emballage

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI. NE PAS UTILISER POUR UN AUTRE USAGE QUE CELUI PRÉCONISÉ. RESPECTER LES BONNES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES.**

### **PRÉCAUTIONS D'EMPLOI**

#### **Protection de l'opérateur**

Des mesures de protection collective doivent être mises en place lorsque cela est raisonnablement faisable, en complément des Équipements de Protection Individuelle préconisés ci-dessous :

PORTER DES GANTS ET UN VÊTEMENT DE PROTECTION pendant les phases de mélange/chargement de la préparation et lors de la manipulation des surfaces traitées.

PORTER UN VÊTEMENT DE PROTECTION (COMBINAISON) lors de l'application avec un tracteur équipé d'un pulvérisateur.

SE LAVER LES MAINS avant de manger ou boire et après le travail.

#### **Protection de l'environnement**

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

#### **Protection du consommateur**

NE PAS RÉCOLTER LES CULTURES DESTINÉES À L'ALIMENTATION HUMAINE OU ANIMALE DANS LES 5 MOIS SUIVANT L'APPLICATION.

#### **Stockage**

CONSERVER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

CONSERVER DANS LE RÉCIPENT D'ORIGINE, bien fermé et dans un endroit sûr.

**Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.**

### **RECOMMANDATIONS D'EMPLOI**

**IMPORTANT : Lire attentivement les instructions de cette section afin de garantir une utilisation sûre et efficace de ce produit.**

#### **MODE D'ACTION**

Barclay Propyz est un herbicide qui agit par absorption racinaire. Absorbé par les racines des mauvaises herbes, il migre dans la plante et bloque la croissance de la tigelle ou de la tige.

Barclay Propyz peut être utilisé soit en pré-levée des adventices afin d'empêcher leur levée, soit en post-levée à un stade jeune des adventices afin de bloquer leur croissance.

Un apport d'eau après l'application (pluie ou aspersion de 20 mm) permettra une meilleure répartition du produit dans la couche superficielle du sol et assurera ainsi une efficacité optimale de Barclay Propyz.

La persistance d'action de Barclay Propyz est favorisée par un temps froid et humide.

#### **TABLEAU DES USAGES**

<b>Culture</b>	<b>Organisme nuisible</b>	<b>Dose d'emploi maximale de Barclay Propyz</b>	<b>Nombre maximal de traitements par an</b>	<b>Délai avant récolte (DAR)</b>	<b>Zone non traitée (ZNT)</b>
Colza d'hiver	Graminées et dicotylédones annuelles	1.875 L/ha	1	F application effectuée au plus tard au stade BBCH 18 (8 feuilles étalées) >	5 m

## STADES ET PÉRIODES D'APPLICATION

Barclay Propyz doit être appliqué après le stade 2-4 feuilles (2 feuilles vraies, 3ème et 4ème naissantes) de la culture et à partir des dates suivantes recommandées par région :

- zone Est, Bourgogne : à partir du 20 octobre
- zone Nord, Nord-ouest, Bassin parisien, Centre : à partir du 1er novembre
- zone Sud de la ligne Lyon-Bordeaux : à partir du 10 novembre.

Les meilleurs résultats sont obtenus juste après ces dates. Au-delà du 1er janvier, un traitement avec Barclay Propyz apportera une efficacité plus irrégulière.

En conditions de températures hivernales normales, Barclay Propyz assure une efficacité jusqu'à la reprise de végétation et permet ainsi de maîtriser les levées échelonnées de graminées. Il est préférable d'utiliser Barclay Propyz en complément d'un désherbant de présemis incorporé ou de post-semis prélevée. La dose sera raisonnée en fonction de la flore à détruire, de son développement, de l'existence possible de graminées supposées résistantes à des herbicides appartenant à d'autres familles chimiques.

Traiter des cultures bien installées, en bon état de végétation. Éviter de traiter des sols soufflés ou pailleux impropres à une bonne levée du colza.

## EFFICACITÉ

Barclay Propyz est particulièrement efficace sur de nombreuses graminées annuelles (agrostis, pâturin, repousses de céréales, vulpin).

Barclay Propyz est également efficace sur certaines dicotylédones comme le mouron des oiseaux et les véroniques à des stades jeunes.

Barclay Propyz est moyennement efficace sur des dicotylédones annuelles telles que capselle, coquelicot, fumeterre et matricaires.

Ces efficacités dépendent du stade des adventices, de la dose utilisée et de la date d'application.

Les sensibilités des principales adventices en culture de colza sont présentées dans le tableau ci-après.

Les limites de ces classes de sensibilité en % sont les suivantes :

- 95-100% : TS (très sensible)
- 85-94% : S (sensible)
- 70-84% : MS (moyennement sensible)
- 50-69% : PS (peu sensible)
- < 50% : R (tolérante)

Culture	Colza	
Dose en L/ha	1.875	
Période de traitement	Automne/hiver	
<b>Graminées</b>		
Agrostis rampant	TS	
Pâturin annuel	TS	
Repousse d'orge	TS	
Repousses de blé	TS	
Vulpin	TS	TS
<b>Dicotylédones annuelles</b>		
Capselle		MS
Coquelicot		MS
Fumeterre		MS
Matricaire		MS
Mouron blanc (Stellaire)	TS	
Moutarde des champs		R
Véronique		S

## CONDITIONS DU SOL

Le colza cultivé sur tous les types de sol, excepté ceux dont la teneur en matière organique est égale ou supérieure à 4% peuvent être traités. L'efficacité de Barclay Propyz peut être réduite par de fortes teneurs en matière organique ainsi que par la présence de déchets végétaux. Il est donc conseillé d'appliquer Barclay Propyz sur des sols débarrassés des déchets végétaux.

Appliquer Barclay Propyz sur un sol ressuyé et humide.

La sélectivité pour la culture de colza est dépendante de sa profondeur d'enracinement. Un colza avec un système racinaire superficiel, causé par des conditions climatiques défavorables ou par d'autres facteurs, peut souffrir du traitement.

## CONDITIONS CLIMATIQUES

Barclay Propyz s'utilise sur un sol humide. Les meilleurs résultats sont obtenus en conditions froides et humides. Les sols chauds accélèrent la dégradation du produit et peuvent conduire à une efficacité plus faible.

Barclay Propyz peut s'utiliser sur sol gelé MAIS ne pas appliquer sur sols en pente ou dans les situations où un ruissellement peut se produire avant la pénétration du produit dans le sol.

Traiter par temps calme, sans vent.

## PRÉPARATION DE LA BOUILLIE

Retourner le bidon plusieurs fois et bien l'agiter avant utilisation. Remplir la cuve à moitié avec de l'eau et mettre en marche l'agitation. Verser la quantité nécessaire de Barclay Propyz dans la cuve du pulvérisateur. Remplir la cuve avec de l'eau au volume requis. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application. Lorsque Barclay Propyz est utilisé en mélange (cf. section "Mélanges"), préparer la bouillie de Barclay Propyz avant d'ajouter le produit associé. Pulvériser immédiatement après la préparation de la bouillie.

## APPLICATION

Appliquer la dose recommandée de Barclay Propyz dans 200 à 300 L d'eau. S'assurer que la pulvérisation soit appliquée de façon homogène sur le sol. Ne pas appliquer avec des huiles adjuvantes, ni des agents mouillants, ou dans les 10 jours avant ou après leur utilisation. Éviter la dérive de pulvérisation vers les cultures voisines (céréales, graminées, fourragères, maïs, tabac, tomate) et les surdosages locaux.

## MÉLANGES

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels. Consulter le site : <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>

## LIMITES MAXIMALES DE RÉSIDUS

Se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union européenne. Les LMR sont consultables à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/sanco\\_pesticides/public/index.cfm](http://ec.europa.eu/sanco_pesticides/public/index.cfm)

## ENTRETIEN DU PULVÉRISATEUR

Après chaque journée de traitement avec Barclay Propyz, rincer soigneusement le pulvérisateur à l'eau claire additionnée d'un mouillant (recommandé pour le nettoyage des pulvérisateurs), et conformément à la législation en vigueur.

## ÉLIMINATION DU PRODUIT ET DE SON EMBALLAGE

Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par un service de collecte spécifique.

## CULTURES SUIVANTES

Dans le cadre normal d'une rotation, toutes les cultures peuvent être implantées après une culture de colza traitée avec Barclay Propyz.

Si Barclay Propyz est appliqué après le 1er février et si le printemps et/ou l'été sont particulièrement secs, il est préférable de labourer avant de réaliser un semis d'automne.

### **CULTURES DE REMPLACEMENT**

En cas d'implantation d'une culture de remplacement d'un colza traité avec Barclay Propyz, il est possible d'implanter :

- après labour : betterave, maïs, sorgho
- après façons culturales superficielles : ail, carotte, chicorées, chou, colza de printemps, épinard, féverole, haricot, lentille, luzerne, navet, pomme de terre, salade, scorsonère, soja, tournesol, trèfle et vesce.
- sont déconseillées : céréales, ray-grass et autres graminées fourragères de printemps, aubergine, cucurbitacées, lin, tabac et tomate.

### **RÉSISTANCE**

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action peut conduire à l'apparition d'individus résistants. Pour réduire ce risque, et quelle que soit la culture traitée, il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles différentes, tant au cours de la saison culturale que dans la rotation.

### **IMPORTANT**

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine, ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.